

Sujet : [INTERNET] Projet de réalisation d'un parc photovoltaïque sur les communes de Parnay et de Dun sur Auron
Date : Thu, 4 Apr 2024 23:37:03 +0200
Pour : ddt-epparnaydun@cher.gouv.fr

Monsieur Le Commissaire Enquêteur,

Je vous adresse ce courrier pour apporter mon soutien au projet agrivoltaïque sur les communes de Parnay et de Dun sur Auron.

Dans le contexte français actuel de transition énergétique, de la sécurité énergétique, du changement climatique, ce projet de centrale photovoltaïque sur les communes de Parnay et de Dun sur Auron, couplé à des activités agricoles est une réponse appropriée aux enjeux environnementaux, mais également économiques et sociaux. Renouvelable et compétitive, la production de l'énergie issue de ce grand parc solaire (et des centrales photovoltaïques, en générale) est une des clés du changement dans la manière de produire localement et durablement de l'électricité à bas coût, plus propre et indépendante vis-à-vis des combustibles fossiles et du nucléaire. Le développement raisonné de cette énergie, combiné aux engagements en faveur de l'efficacité et de la sobriété énergétique, constituent ainsi un des atouts pour enrayer les phénomènes de réchauffement climatique, de pollution et d'épuisement des ressources.

Ainsi, ce projet est conçu pour réduire son empreinte et sa prégnance sur les territoires tout en recherchant une optimisation de productible compatible avec son environnement et une mixité d'activités agricoles permettant à l'exploitant de sécuriser sa structure, sur du long terme.

Au regard des évolutions réglementaires, des enjeux, sensibilités et incidences de ce projet solaire avec une co-activité agricole, les parcelles proposées restent pleinement pertinentes avec les nouvelles orientations et attentes. L'installation envisagée est réversible, démontable en fin de vie et le terrain d'accueil de la centrale photovoltaïque revient à son usage initial, sans dégradation.

Une lecture plus approfondie des (nombreuses) pièces du dossier (et des réelles connaissances des enjeux, sensibilités et bénéfices pour les territoires d'un tel projet), permettrait à certains contributeurs, parfois mal orientés, d'avoir des propos plus modérés, objectifs et factuels.

De plus, les objectifs nationaux de production solaire ne sont pas atteints et, au rythme actuel du développement des centrales solaires, la France restera en toujours en retard par rapport aux objectifs de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie. Ainsi, elle ne pourra contribuer efficacement et rapidement à notre indépendance énergétique !

Donc, moi qui reste optimiste, et souhaite, transmettre aux générations futures, une planète saine, je la conçois plus avec une production d'électricité verte et sans danger (d'ailleurs, tous les grands énergéticiens du nucléaire aux hydrocarbures si sont mis !), qu'avec des déchets et des nuisances peu maîtrisables et fortement coûteuses !

Je soutiens donc ce projet agrivoltaïque qui est une réponse appropriée aux enjeux agricoles, environnementaux, mais également économiques et sociaux pour les territoires.

Bien cordialement
JL